



☐ Instance consultative...

Le CESM fait des émules

Concept novateur, le premier Conseil économique et social municipal en Auvergne a été créé à Chamalières en janvier 2009, à l'initiative de Louis Giscard d'Estaing, maire de la commune.

La pertinence et l'efficacité de cette instance consultative sont désormais reconnues bien au-delà des frontières régionales ; en témoigne la récente visite de Jean-Pierre Quemion, conseiller municipal à Montivilliers (Seine-Maritime), venu s'entretenir avec Louis Giscard d'Estaing et Julie Duvert, adjointe en charge de la démocratie de proximité et ancienne présidente déléguée du CESM de Chamalières, afin de s'enrichir de leur expérience, la



commune de Montivilliers souhaitant s'inspirer du modèle

chamaliérois en vue de la création de son propre CESM.

Le Semeur Hebdo /